

## **SÉANCE SPÉCIALE DU 18 DÉCEMBRE 2017, 19 H.**

Lundi, le 18 décembre 2017, se tient au lieu habituel et à 19 h, la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents : M. le conseiller Paul Pineault  
Mme la conseillère Sylvie Larouche  
M. le conseiller André Dufour  
M. le conseiller Philippe Dufour  
M. le conseiller Richard Sirois

Est absent : M. le conseiller Germain Grenon

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Mme le maire Catherine Morissette, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, lundi, le 18<sup>e</sup> jour de décembre 2017, 19 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Pensée.
  2. Prévisions budgétaires 2018.
  3. Adoption des taux de taxes.
  4. Période de questions (exclusivement sur les prévisions budgétaires).
- Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 15<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2017.

Daniel Hudon  
Secrétaire-trésorier et directeur général

316-2017

**Acceptation de l'ordre du jour de la séance spéciale du 18 décembre 2017 – 19 h.**

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Pensée.
  2. Prévisions budgétaires 2017.
  3. Adoption des taux de taxes.
  4. Période de questions (exclusivement sur les prévisions budgétaires).
- Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que l'ordre du jour de la séance spéciale du 18 décembre 2017, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

317-2017

### Lecture et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adopte par la présente résolution, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 telles que présentées, soit :

<b>REVENUS</b>		
<b>. REVENUS DE SOURCES LOCALES</b>		
<b>TAXES FONCIÈRES</b>		
Taxe foncière générale	2 065 001 \$	
Services policiers - Sûreté du Québec	695 983 \$	
		2 760 984 \$
<b>AUTRES TAXES FONCIÈRES</b>		
Répartitions locales (25/75)	80 000 \$	
		80 000 \$
<b>COMPENSATIONS POUR CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX</b>		
Eau	76 592 \$	
Égout	62 650 \$	
Bloc sanitaire	35 000 \$	
Amélioration - Eau - Village	51 700 \$	
Réserve d'eau - Secteur alpin	76 508 \$	
Taxe spéciale - Aqueduc Lac Clair # 12	6 789 \$	
Taxe spéciale - Aqueduc Lac Durand	4 168 \$	
Taxe spéciale - Secteur alpin - Traitement	116 840 \$	
Taxes - ICI - Déchets et recyclages	30 095 \$	
		460 342 \$
<b>. COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		
<b>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC</b>		
École primaire	6 000 \$	
Terres publiques	65 491 \$	
		71 491 \$
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA</b>		
Bureau de poste	519 \$	
		519 \$
<b>AUTRES</b>		
Produits forestiers Résolu inc.	3 102 359 \$	
		3 102 359 \$
<b>. AUTRES RECETTE DE SOURCES LOCALES</b>		
Imposition de droit (mutation)	120 000 \$	
Cour municipale	15 000 \$	
		135 000 \$
<b>INTÉRÊTS</b>		
Arrérages de taxes	15 000 \$	
Banque et placements	7 100 \$	
		22 100 \$
<b>VENTES DE TERRAINS</b>		
Ventes de terrains	140 000 \$	
		140 000 \$
<b>. AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES (LOISIRS)</b>		
Camping	71 000 \$	
Hockey adultes	35 000 \$	
Autres activités - Hiver	16 000 \$	
Terrain de jeux	7 000 \$	
Conditionnement physique	56 000 \$	
Autres activités - Été	2 400 \$	
		187 400 \$
<b>. AUTRES SERVICES RENDUS</b>		
<b>LOYERS</b>		
Location de bureaux	4 000 \$	
Location de salles	1 000 \$	
		5 000 \$

<b>AUTRES - REVENUS DIVERS</b>		
Disposition - Métal	6 000 \$	
Disposition - Matériel électronique	1 500 \$	
Vidange de fosses septiques	25 000 \$	
Revenus divers	20 000 \$	
Ristournes - Élus municipaux	1 000 \$	
Location de bureaux	23 695 \$	
		77 195 \$
<b>SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</b>		
Centre sportif	14 710 \$	
Asphalte et réfection des chemins	15 000 \$	
		29 710 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>7 072 100 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
<b>. ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
<b>LÉGISLATION</b>		
Rémunération - Maire	21 650 \$	
Allocation - Maire	10 820 \$	
Rémunération - Conseillers	43 300 \$	
Allocation - Conseillers	21 650 \$	
Cotisations de l'employeur	5 900 \$	
Frais de déplacement et de congrès	5 000 \$	
		108 320 \$
<b>APPLICATION DE LA LOI</b>		
Cour municipale	7 000 \$	
		7 000 \$
<b>GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE</b>		
Rémunération - Employés administratifs	244 990 \$	
Rémunération - Surnuméraires	6 060 \$	
Cotisations de l'employeur	62 100 \$	
Frais de déplacement et de congrès	2 500 \$	
Comptabilité et vérification	17 000 \$	
Informatique	15 000 \$	
		347 650 \$
<b>ÉVALUATION</b>		
Quote-part - Évaluation	176 476 \$	
		176 476 \$
<b>DÉVELOPPEMENT</b>		
Rémunération	7 200 \$	
Cotisations de l'employeur	2 600 \$	
		9 800 \$
<b>AUTRES</b>		
Poste	18 000 \$	
Fret et messagerie	500 \$	
Téléphone	11 000 \$	
Publicité et informations	9 000 \$	
Services juridiques	20 000 \$	
Honoraires professionnels	40 000 \$	
Frais - Vente pour taxes	2 500 \$	
Assurances	62 298 \$	
Réceptions	5 000 \$	
Cotisations et abonnements	1 500 \$	
Location de terrains	4 500 \$	
Entretien et réparations	1 500 \$	
Fournitures de bureaux	15 000 \$	
Subventions	168 650 \$	
		359 448 \$
<b>. SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
<b>SERVICES POLICIERS</b>		
Sûreté du Québec	695 983 \$	
		695 983 \$
<b>PROTECTION CONTRE LES INCENDIES</b>		
Rémunération - Pompiers - Garde	10 400 \$	
Rémunération - Pompiers - Incendies	25 000 \$	
Rémunération - Pompiers - Entraînement	6 000 \$	
Rémunération - Prévention	6 000 \$	
Cotisations de l'employeur	4 835 \$	
Frais de déplacement et congrès	500 \$	
Formation - Perfectionnement - Soutien	10 000 \$	
Téléavertisseurs	3 000 \$	
Assurances	1 637 \$	
Permis - Licence radio	393 \$	
Immatriculations	3 500 \$	
Entretien et réparations	10 000 \$	
Carburants et lubrifiants	1 000 \$	
Quote-part - Schéma de risques incendie	40 151 \$	
		122 416 \$
<b>BRIGADIERS</b>		
Honoraires professionnels	9 140 \$	
Assurances	1 000 \$	
Vêtements - Chaussures et accessoires	500 \$	
		10 640 \$

**. TRANSPORT****VOIRIE MUNICIPALE**

Rémunération - Employés municipaux	118 178 \$
Cotisations de l'employeur	33 400 \$
Formation et perfectionnement	700 \$
Téléphone	3 500 \$
Calcium	9 000 \$
Balayage des rues	20 000 \$
Entretien et réparations	125 000 \$
Vêtements chaussures et accessoires	3 000 \$
Assurance	8 735 \$
Immatriculation	500 \$
Carburants et lubrifiants	16 500 \$
Électricité - Garage municipal	6 000 \$
Location de machinerie - Municipalité	40 000 \$
Matériaux granulaires - Municipalité	5 000 \$
Location de machinerie - Villégiature	10 000 \$
Location de machinerie (R-274)	65 000 \$
Matériaux granulaires - Villégiature - (R-274)	6 000 \$
Quote-part - Transport adapté	22 500 \$

493 013 \$

**ENLÈVEMENT DE LA NEIGE**

Déneigement - Municipalité	306 200 \$
Location de machinerie - Municipalité	50 000 \$
Déneigement - Villégiature	229 000 \$
Déneigement - Stationnements	20 000 \$
Déneigement - Secteur alpin - Prise d'eau	9 500 \$

614 700 \$

**ÉCLAIRAGE DES RUES**

Entretien et réparations	17 000 \$
Électricité	48 000 \$

65 000 \$

**CIRCULATION**

Signalisation	35 000 \$
---------------	-----------

35 000 \$

**. HYGIÈNE DU MILIEU****RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU/URBAIN****RURAL**

Rémunération - Employés municipaux	43 000 \$
Cotisations de l'employeur	12 900 \$
Formation et perfectionnement	2 000 \$
Services scientifiques de génie	4 000 \$
Location de machinerie	9 000 \$
Carburants et lubrifiants	3 500 \$
Entretien et réparations	12 000 \$
Produits chimiques	2 000 \$
Pièces et accessoires	7 000 \$
Vêtements chaussures et accessoires	1 000 \$
Électricité	64 000 \$
Téléphone	5 000 \$
Assurance	1 040 \$
Cotisations et abonnements	55 \$
Immatriculation	1 100 \$

167 595 \$

**RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU/SECTEUR****ALPIN**

Rémunération - Employés municipaux	43 000 \$
Cotisations de l'employeur	11 400 \$
Formation et perfectionnement	2 900 \$
Services scientifiques de génie	2 000 \$
Location de machinerie	5 000 \$
Carburants et lubrifiants	3 000 \$
Entretien et réparations	10 000 \$
Produits chimiques	6 000 \$
Pièces et accessoires	10 000 \$
Vêtements chaussures et accessoires	1 000 \$
Électricité	25 000 \$
Téléphone	1 000 \$
Assurance	7 775 \$
Cotisations et abonnements	55 \$
Immatriculation	300 \$

128 430 \$

**ÉPURATION DES EAUX USÉES**

Formation et perfectionnement	5 000 \$
Services scientifiques de génie	2 500 \$
Entretien et réparations	1 500 \$
Électricité	25 000 \$

34 000 \$

**RÉSEAUX D'ÉGOUTS/URBAIN**

Rémunération - Employés municipaux	17 000 \$
Cotisations de l'employeur	5 600 \$
Location de machinerie	25 000 \$
Vidange de fosses septiques	65 000 \$
Entretien et réparations	500 \$

113 100 \$

**RÉSEAUX D'ÉGOUTS/SECTEUR ALPIN**

Rémunération - Employés municipaux	17 000 \$
Cotisations de l'employeur	5 600 \$

Location de machinerie	20 000 \$	
Entretien et réparations	500 \$	
		43 100 \$
<b>ENLÈVEMENT ET DESTRUCTION DES ORDURES</b>		
Déchets - Collecte	108 725 \$	
- Disposition	99 548 \$	
- Autres	(18 130) \$	
Déchets - ICI - Collecte et traitement-Bacs	3 600 \$	
- Collecte et traitement - Conteneurs	17 100 \$	
Recyclage - Collecte	64 593 \$	
- Traitement	49 823 \$	
- Autres	(82 252) \$	
Recyclage - ICI - Collecte et traitement- Bacs	435 \$	
- Collecte et traitement - Conteneurs	960 \$	
Gestion des matières résiduelles	48 125 \$	
		292 527 \$
<b>RESSOURCERIE</b>		
Rémunération - Employés municipaux	14 000 \$	
Cotisations de l'employeur	2 450 \$	
Disposition des déchets	70 000 \$	
Location de machinerie	35 000 \$	
Entretien et réparations	1 500 \$	
Vêtements chaussures et accessoires	500 \$	
		123 450 \$
<b>TRAITEMENT DES MOUSTIQUES</b>		
Traitement des moustiques	104 000 \$	
		104 000 \$
<b>. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>		
<b>URBANISME ET ZONAGE</b>		
Rémunération - Employés municipaux	60 299 \$	
Cotisations de l'employeur	16 630 \$	
Téléphone	500 \$	
Quote-part - Aménagement	17 814 \$	
Frais de déplacement	2 000 \$	
Honoraires professionnels	4 000 \$	
Vêtements chaussures et accessoires	500 \$	
		101 743 \$
<b>INDUSTRIES ET COMMERCES</b>		
Quote-part - Développement économique	52 101 \$	
		52 101 \$
<b>LOGEMENT</b>		
Participation à l'O.M.H.	18 500 \$	
		18 500 \$
<b>. LOISIRS ET CULTURE</b>		
<b>PAVILLON</b>		
Entretien et réparations	800 \$	
Électricité	3 500 \$	
		4 300 \$
<b>MAISON DES JEUNES</b>		
Entretien et réparations	18 000 \$	
Électricité	3 500 \$	
		21 500 \$
<b>DOMAINE DES PINS</b>		
Conciergerie	7 200 \$	
Entretien et réparations	24 000 \$	
Électricité	14 000 \$	
		45 200 \$
<b>C.P.E.</b>		
Assurances	865 \$	
Entretien et réparations	5 000 \$	
Électricité	10 000 \$	
		15 865 \$
<b>PLACE DES FONDATEURS</b>		
Conciergerie	4 000 \$	
Assurances	4 000 \$	
Entretien et réparations	10 000 \$	
Électricité	14 000 \$	
		32 000 \$
<b>CENTRE SPORTIF</b>		
Rémunération	68 000 \$	
Cotisations de l'employeur	18 160 \$	
Achat - Produits à revendre	3 000 \$	
Immatriculations - Permis	1 000 \$	
Entretien et réparations	50 000 \$	
Vêtements chaussures et accessoires	1 000 \$	
Électricité	85 000 \$	
Frais de déplacement	500 \$	
Cotisations et abonnements	1 000 \$	
		227 660 \$

<b>PATINAGE ARTISTIQUE</b>			
Rémunération	7 000 \$		
Cotisations de l'employeur	1 100 \$		
Frais de déplacement	500 \$		
			<b>8 600 \$</b>
<b>CAMPING</b>			
Rémunération	33 000 \$		
Cotisations de l'employeur	6 400 \$		
Téléphone	1 600 \$		
Entretien et réparations	16 000 \$		
Vêtements chaussures et accessoires	500 \$		
Fourniture de bureau	500 \$		
Électricité	9 000 \$		
Cotisations et abonnements	1 000 \$		
			<b>68 000 \$</b>
<b>PARCS</b>			
Rémunération - Employés municipaux	53 000 \$		
Rémunération - Surnuméraires	22 600 \$		
Cotisations de l'employeur	16 350 \$		
Location de machinerie	5 000 \$		
Entretien et réparations	27 963 \$		
Électricité	5 000 \$		
Patinoire extérieure et anneau de glace	10 000 \$		
			<b>139 913 \$</b>
<b>TERRAINS DE JEUX</b>			
Rémunération - Surnuméraires	12 500 \$		
Cotisations de l'employeur	1 460 \$		
Activités - Terrain de jeux	5 500 \$		
			<b>19 460 \$</b>
<b>ACTIVITÉS ESTIVALES - LOISIRS</b>			
Location de salle - Bingo	3 900 \$		
Balle - Adulte	410 \$		
Volley-ball	100 \$		
Soccer	1 545 \$		
Tennis	1 000 \$		
Activités familiales	9 000 \$		
			<b>15 955 \$</b>
<b>BADMINTON</b>			
Rémunération - Employés municipaux	1 000 \$		
Cotisations de l'employeur	200 \$		
			<b>1 200 \$</b>
<b>LOISIRS</b>			
Rémunération - Employés municipaux	45 300 \$		
Cotisations de l'employeur	11 475 \$		
Téléphone	7 000 \$		
Réceptions	500 \$		
Fournitures de bureau	1 000 \$		
Frais de déplacement	1 400 \$		
			<b>66 675 \$</b>
<b>GROUPE D'ACTION COMMUNAUTAIRE</b>			
Assurances	2 000 \$		
Entretien et réparations	2 000 \$		
Électricité	8 000 \$		
			<b>12 000 \$</b>
<b>CENTRE DE CONDITIONNEMENT</b>			
Rémunération - Employés municipaux	83 000 \$		
Cotisations de l'employeur	20 600 \$		
Téléphone	2 300 \$		
Électricité	9 000 \$		
Conciergerie	7 800 \$		
Frais de déplacements	1 500 \$		
Publicité, information	2 500 \$		
Assurances	2 000 \$		
Cotisations, abonnements	200 \$		
Entretiens et réparations	5 000 \$		
Fournitures de bureau	1 000 \$		
			<b>134 900 \$</b>
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>			
Frais de déplacement, de formation et d'animation	200 \$		
Téléphone	1 200 \$		
Réceptions	500 \$		
Conciergerie	7 500 \$		
Animation	1 300 \$		
Cotisations au C.R.S.B.P.	10 900 \$		
Compensation - Responsable	4 750 \$		
Entretien et réparations	2 000 \$		
Fournitures de bureau	1 000 \$		
Collection locale, cotisations et abonnements	4 500 \$		
Électricité	6 000 \$		
			<b>39 850 \$</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS</b>			
<b>ÉDIFICE (HÔTEL DE VILLE)</b>			
Conciergerie	9 000 \$		
Entretien et réparations	14 500 \$		

Électricité	17 000 \$	
Produits d'entretien	5 000 \$	
		45 500 \$
<b>. AUTRES DÉPENSES</b>		
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>		
Frais de banque et de commission	2 238 \$	
R-326 - Eau potable - Valinouët	4 891 \$	
R-337 - Pont Cunningham	8 734 \$	
R-343 - Aqueduc village	7 949 \$	
R-391 - Centre sportif	15 276 \$	
R-395 - Centre sportif	9 840 \$	
R-401 - Asphaltage - Rues Valinouët	4 348 \$	
R-416 - Réserve eau potable Valinouët	19 496 \$	
R-421 - Rues du Massif, de Méribel	35 961 \$	
R-436 - Conditionnement physique/G.A.C.	15 324 \$	
R-441 - Aqueduc - Lac Clair # 12	726 \$	
R-457 - Traitement - Eau potable - Valinouët	43 751 \$	
R-458 - Rue Dufour	11 450 \$	
R-461 - Aqueduc - Lac Durand	1 357 \$	
R-468 - Asphaltage - Rue du Massif	1 630 \$	
R-472 - Place des Fondateurs	28 300 \$	
		211 271 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>5 333 841 \$</b>
<b>ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS</b>		
<b>REMBOURSEMENT DE CAPITAL</b>		
R-326 - Eau potable - Valinouët (2037)	10 000 \$	
R-337 - Pont Cunningham (2020)	123 100 \$	
R-343 - Aqueduc village (2025)	52 900 \$	
R-391 - Centre sportif (2025)	53 600 \$	
R-395 - Centre sportif (2025)	38 800 \$	
R-401 - Asphaltage - Rues - Valinouët (2027)	17 500 \$	
R-416 - Réserve d'eau Valinouët (2026)	89 800 \$	
R-421 - Rues du Massif et de Méribel (2032)	103 900 \$	
R-436 - Conditionnement physique/G.A.C. (2030)	44 600 \$	
R-441 - Aqueduc - Lac Clair #12 (2018)	18 155 \$	
R-457 - Traitement - Eau potable - Valinouët (2037)	89 200 \$	
R-458 - Rue Dufour (2021)	111 100 \$	
R-461 - Aqueduc - Lac Durand (2021)	10 290 \$	
R-468 - Asphaltage - Rue Massif (2026)	9 400 \$	
R-472 - Place des Fondateurs (2037)	53 000 \$	
Camion incendie - M.R.C. du Fjord-du-Saguenay	5 000 \$	
		830 345 \$
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Éclairage public	14 000 \$	
Aqueduc - Égout	4 000 \$	
Matériel roulant	35 000 \$	
Équipements	5 000 \$	
Informatique	5 000 \$	
Rues et trottoirs	300 000 \$	
		363 000 \$
<b>FONDS RÉSERVÉS (AFFECTATIONS)</b>		
Remboursement - Fonds de roulement	244 914 \$	
Réserve - Dette à long terme (R-445)	300 000 \$	
		544 914 \$
<b>TOTAL - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS</b>		<b>1 738 259 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES, ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET DES AFFECTATIONS</b>		<b>7 072 100 \$</b>

	2018	2017
Taxe foncière générale (\$/100\$)	0,4641	0,4626
Taxe - Sûreté du Québec (\$/100\$)	0,1559	0,1574
	<b>0,6200</b>	<b>0,6200</b>
Aqueduc	50,00 \$	50,00 \$
Égout	70,00 \$	70,00 \$
Amélioration eau potable - Village	56,38 \$	56,96 \$
Réserve eau potable - Secteur alpin	141,42 \$	144,39 \$
Aqueduc - Traitement R-325 - Secteur alpin	43,48 \$	-
Aqueduc - Traitement R-457 - Secteur alpin	200,78 \$	-
Aqueduc - Lac Clair # 12 (Spéciale)	339,47 \$	350,52 \$
Aqueduc - Lac Durand # 1 (Spéciale)	347,35 \$	362,92 \$
Entretien - Chemins privés	25% contribuables 75% municipalité	25% contribuables 75% municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

318-2017

**Adoption du taux de la taxe foncière générale pour l'exercice financier 2018.**

---

**CONSIDÉRANT** que le total des revenus non-fonciers pour l'année 2018 devrait s'élever à 4 311 116 \$;

**CONSIDÉRANT** que le total des dépenses, des activités financières et des affectations pour l'année 2018 devraient s'élever à 7 072 100 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'une taxe foncière spéciale de 695 983 \$ destinée à couvrir les coûts inhérents aux services policiers (facturés par le gouvernement du Québec) devrait être imposée.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2018, une taxe foncière générale de .4641\$/100 \$ d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, selon le rôle d'évaluation en vigueur, lequel s'élève à 446 390 200 \$, générant ainsi un revenu foncier budgétaire d'environ 2 071 697 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

319-2017

**Adoption du taux de la taxe foncière spéciale pour l'exercice financier 2018 – Services policiers.**

---

**CONSIDÉRANT** que les revenus non-fonciers pour l'année 2018 devraient s'élever à 4 311 116 \$;

**CONSIDÉRANT** que le total des dépenses, des activités financières et des affectations pour l'année 2018 devrait s'élever à 7 072 100 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'une taxe foncière générale générant des revenus fonciers d'environ 2 071 697 \$ a été imposée par la résolution 318-2017.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2018, une taxe foncière spéciale de .1559/100 \$ d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, selon le rôle d'évaluation en vigueur, lequel s'élève à 446 390 200 \$ générant ainsi un revenu foncier budgétaire d'environ 695 983 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**320-2017**

**Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur urbain, rural, villégiature.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2018, une taxe foncière spéciale de secteur de 56,38 \$, afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 51 697 \$ payable par les 917 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**321-2017**

**Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur alpin (réserve).**

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2018, une taxe foncière spéciale de 141,42 \$, afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 76 507 \$ payable par les 541 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**322-2017**

**Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur alpin - Traitement de l'eau potable – Règlement # 326 .**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2018, une taxe spéciale de 43,48 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 8 219 \$ payable par les 189 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**323-2017**

**Taxe spéciale - Traitement de l'eau potable et optimisation du réseau de distribution du secteur alpin – Règlement # 457 .**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2018, une taxe spéciale de 200,78 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 108 621 \$ payable par les 541 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**324-2017**

**Taxe spéciale – Aqueduc – 12<sup>e</sup> chemin du lac Clair.**

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2018, une taxe spéciale de 339,47 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 6 789 \$ payable par les 20 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

325-2017

**Taxe spéciale – Aqueduc – 1<sup>er</sup> chemin du lac Durand.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2018, une taxe spéciale de 347,35 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 4 168 \$ payable par les 12 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (19h17).**

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Le maire,

Catherine Morissette

Le secrétaire-trésorier et directeur général,

Daniel Hudon